

Image not found or type unknown



## heritage mobilier et autres

Par **jacjac58**, le **23/06/2020 à 10:28**

bonjour .mon épouse est décédé le 06 dec 2019, mon epouse avait ,deux enfants quand nous nous somme mariés ,et nous avons eu une fille ensemble ,il y a 2filles et un garçon,ils sont tous les trois vivants,le probleme c'est la petite fille de ma femme,qui demande des droits,sur les affaires ,meuble linges ect... de la maison,a telle ,des droit sur ce genre de materiel qui sont chez moi.cordialement

Par **Visiteur**, le **23/06/2020 à 10:39**

Bonjour

Etes vous locataire, ou propriétaire indivis, ou usufruitier légal de la maison